



CAPL des 21 et 22 juin 2011

Appels de notation Filière Fiscale

Compte-rendu

Au total, pour notre Direction, 13 appels de note ont été déposés en 2011 : 2 en A, 6 en B et 5 en C.

Les élus de la CGT Finances Publique ont, comme tous les ans, dénoncé dans leur déclaration liminaire l'aberration du système de notation instauré en 2003, qui ne reconnaît nullement les mérites individuels mais, au contraire, laisse tous les ans nombre d'agents exclus du système faute d'un contingent à la hauteur de leur valeur professionnelle.

En outre, nous avons fait part de nos craintes quant à la suppression de la note chiffrée annoncée pour 2012. L'opacité n'en sera que pire, ce qui aggravera encore un peu plus les injustices.

La parité administrative a admis d'emblée qu'effectivement, le système de notation n'était pas parfait, et qu'elle relevait de la responsabilité du seul chef de service.

APPELS DE LA CATEGORIE B

Les 6 demandes d'appel de notation des B se répartissent comme suit :

- ✓ 1 appel concernant la note chiffrée seule ;
- ✓ 3 appels concernant la note chiffrée et l'appréciation générale ;
- ✓ 2 appels concernant la note chiffrée, l'appréciation générale et le compte-rendu de l'entretien d'évaluation.

En préalable, le Président nous a fourni les éléments suivants :

- ✓ Mise en réserve de trois majorations de 0,02 en échelon variable.

Nous avons en charge plus particulièrement 3 dossiers, mais comme à l'accoutumée, nous sommes intervenus sur l'ensemble des appels.

Au final, le Président a accordé les trois + 0,02 et il a accepté de modifier au moins partiellement les appréciations des 5 collègues qui le demandaient.

Pour notre part, nous avons obtenu gain de cause au moins partiellement sur l'ensemble de nos dossiers.

APPELS DE LA CATEGORIE C

La CAPL n° 3 avait 5 dossiers à étudier :

- ✓ 4 appels de la note chiffrée seule ;
- ✓ 1 appel concernant l'appréciation générale seule.

Seul un + 0,02 en échelon terminal avait été mis en réserve (ainsi qu'un + 0,02 en échelon variable qui n'a pu être utilisé faute d'appel de cette catégorie).

La CGT Finances Publiques assurait plus particulièrement la défense d'un dossier mais est intervenue pour appuyer la défense de l'ensemble des dossiers.

Les représentants du personnel ont obtenu la révision des appréciations littérales de l'agent en ayant fait la demande, ainsi que l'attribution de la seule majoration de + 0,02 échelon terminal disponible.

A la demande de la CGT Finances Publiques, il sera mentionné au procès-verbal que l'Administration reconnaît la grande valeur des 2 agents « pivots » pour leur éventuelle promotion future.

APPELS DE LA CATEGORIE A

Bien que ne disposant pas d'élus dans cette catégorie, nous vous informons que 2 dossiers d'appels étaient déposés.

Une seule majoration de + 0,02 en échelon variable était mise en réserve et a été attribuée.

CONCLUSION

Force est de constater que la parité administrative s'est une nouvelle fois montrée particulièrement réceptive aux arguments des élus du personnel et a fait preuve d'une objectivité appréciable.

Toutefois, il est regrettable que seuls des + 0,02 aient été mis en réserve, excluant ainsi d'office toute demande de révision de notation visant à obtenir un + 0,06. En outre, les majorations mises en réserve pour la catégorie C se sont avérées insuffisantes et n'ont pas permis de réparer toutes les injustices malgré la bonne volonté de la CAPL.

Une fois de plus, nous n'avons pu que constater que la moindre réserve émise par le chef de service sur la manière de servir d'un agent était un barrage infranchissable. Le Président a lui-même rappelé qu'il était parfois préférable de discuter au préalable de toute modification « en retrait » de l'appréciation générale avec le notateur concerné avant de faire appel.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, NOUS ATTIRONS UNE NOUVELLE FOIS L'ATTENTION DES AGENTS SUR L'IMPORTANCE DE L'ACTION DES MILITANTS ET ELUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DANS LES INSTANCES PARITAIRES. NOUS SOMMES A LA DISPOSITION DE TOUS, ALORS EN CAS DE BESOIN, N'HESITEZ PAS !

SOISSONS, le 22 juin 2011.

Les élus CGT Finances Publiques